LA BIOLLE

Bulletin communal de Bioley-Orjulaz n° 01-2016

1516 - 2016 : Notre village fête son 500e anniversaire

Bioley-Orjulaz
1516-2016
500 ans

Sommaire :

Mémento	page 2
Etat civil	page 3
Guillaume Favre	page 3
Nouvelles autorités	page 4
Les membres du Conseil Général	page 5
Impôts sur les chiens	page 6
1er Août	page 6
Zumba	page 7
500e anniversaire de la commune	page 8 et 9
Jeunesse de Bioley-Orjulaz	page 10
Divers	page 10
Proxy	page 11
Inscription 500e anniversaire	page 12

Elections 2016 : Nouvelles autorités communales pour la léglisature 2016-2021

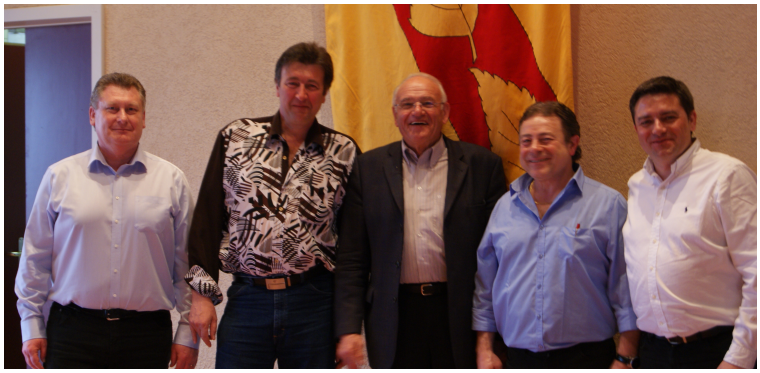

Administration communale

1er étage de la Maison villageoise

Joseph Despont, Syndic
Administration générale, finance et urbanisme
021/882 5865 - 079/412 2541
bioley-orjulaz@bluewin.ch

Pascal Guiducci, Municipal
Service de voirie
021/882 5427 - 078/788 7818
pascal.guiducci@vd.ch

Cyril Létra, Municipal
Œuvres sociales, écoles
021/791 4406 - 079/172 8608
cyril.letra@ehc.vd.ch

Dominique Schmid, Municipal
Gestion des déchets, eau et épuration
021/882 5885 - tél. prof. 021/348 2890
mobile 079/637 9302
d.schmid@retraitespopulaires.ch

Ferdinando Scuderi, Municipal
Forêts, domaines et chemins
021/882 5862 - 079/212 3294
scude@sorge.ch

Nicole Zahler
Greffe municipal & Contrôle des habitants
021 882 5730
bioley-orjulaz@bluewin.ch

Angeline Favre
Bourse communale
021/882 5753 - 021/882 5738
bioley.bourse@bluewin.ch

Claude Emery
Employé communal
079/279 2561

Chantal Matthey
Réservation maison villageoise
021/882 5112

Agence assurances sociales (AAS)
Echallens
021/886 1280

CHUV 021/314 1111

Urgences 144

Hôpital d'Yverdon 024/424 4444

Hôpital d'Orbe 024/442 6111

Hôpital de St-Loup 021/866 5111

Commandant du feu 021/882 5723

Service du feu 118 - Police 117

Ouverture de l'administration communale :
les mardis ouvrables de
09h00 à 11h00
et les mercredis ouvrables de
17h00 à 19h00
ou sur rendez vous

Ouverture de la déchetterie
les samedis ouvrables de
10h00 à 12h00
et les mercredis ouvrables de
18h00 à 19h00

Fermeture du bureau communal
et du contrôle des habitants
du 20 au 24 juin 2016 et
du 12 au 16 septembre 2016

Etat civil

Naissances :

09.11.2015	Sinopoli Luca
05.01.2016	Barros Gonçalves Rodrigo
22.01.2016	Van Damme Charlie

Décès :

Mouron Sylvio	31.05.2016

Habitant de la commune ayant obtenu leur naturalisation

Landuyt Caroline	Ramacci Hanaé Marie
Saraiva Jonathan	Morival Fabienne

Félicitations à M. Guillaume Favre

La Municipalité tient à féliciter ce jeune sportif qui a obtenu le titre de vice-champion suisse junior de judo lors des championnats nationaux individuels qui se sont déroulés les 21 et 22 novembre 2015 à Macolin.

Ce succès couronne le travail assidu et persévérant que ce jeune homme consacre à son sport.

Aussi, nous lui souhaitons d'ores et déjà plein succès et bonne chance pour la poursuite de sa carrière.

Bravo encore pour cette belle performance sportive.

Nouvelles autorités communales !

C'est le 28 février dernier que la population a pu élire ses nouvelles autorités communales pour la législature 2016-2021.

Les 5 sièges ont tous trouvés un nouvel élu dès le premier tour.

La journée placée sous le signe de la convivialité a été orcherstrée d'une main de maître par la société de gym hommes que nous tenons encore à remercier.

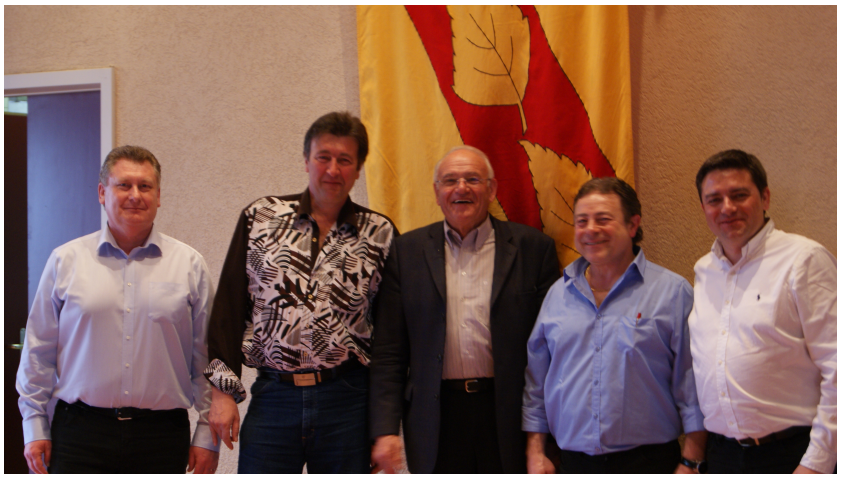

Pour la postérité, photo des élus : de droite à gauche)

LETRA Cyril, Municipal
SCUDERI Ferdinando, Municipal,
DESPONT Joseph, Syndic,
GUIDUCCI Pascal, Municipal
SCHMID Dominique, Municipal

Le bureau du Conseil général

La nouvelle composition du bureau du Conseil général se présente comme suit à partir du 1er juillet 2016 :

Président :	MATTHEY Pierre (079 507 1376)
Vice-président :	WÜRSTEN Eric
Secrétaire :	GENTIL Georgette Alice
Scrutateurs :	EMERY Claude MATHEY François
Scrutateurs suppléants :	MEYLAN-GUIDUCCI Patricia NOBS Martine

COMMISSIONS FIXES DU 01.07.2016 AU 30.06.2021

Commission de gestion :	BIGNENS Brigitte DESPONT Eric FAVRE Pascal MONAY Christophe NOBS Olivier
Commission des finances :	DELESSERT Christian FAVRE Nicolas NOBS Philippe
Commission de recours en matière de taxes et d'impôt	PITTON François SCHMID Blaise SVIKOVSKY Emil
Commission de salubrité :	DESPONT Joseph WERNUSS Charles, STI Echallens plus un architecte ou médecin
Délégué au Conseil de l'AEM :	CHRISTIN Michel FAVRE Pascal
Délégué au conseil intercommunal de l'ASIRE, Echallens :	MATHEY François
Suppléant :	GROGNUZ Cédric

IMPOT SUR LES CHIENS

La Municipalité informe les propriétaires de chien(s) qu'ils sont tenus d'annoncer à l'administration communale

les chiens achetés ou reçus en 2015
les chiens nés en 2015 et restés en leur possession
les chiens qui n'ont pas été annoncés
les chiens vendus, donnés ou morts.

Les chiens déjà inscrits en 2015 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office ; il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau

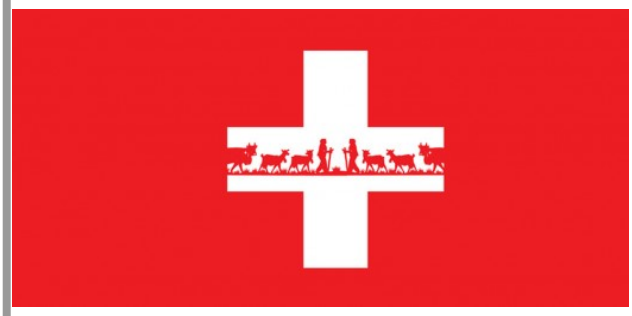

Fête nationale suisse

Lundi 1er Août 2016

La Municipalité de Bioley-Orjulaz a l'immense plaisir de vous convier à célébrer la fête nationale à la Maison villageoise. Tous les habitants du village, ainsi que leur famille et amis sont les bienvenus.

Programme de la manifestation :

20h00	Sonnerie des cloches
21h00	Partie officielle à la grande salle de la Maison villageoise et allocution de M. Joseph Despont, Syndic.

Comme l'année dernière, le traditionnel feu sera érigé, en fonction de la météo, aux abords de la Maison villageoise (2ème parking nord Praz-Communaux).

La partie festive sera assurée par la société de gymnastiques Dames.

Dès lors, vous avez la possibilité de vous restaurer dès 18h30. Au plaisir de vous rencontrer nombreuses et nombreux.

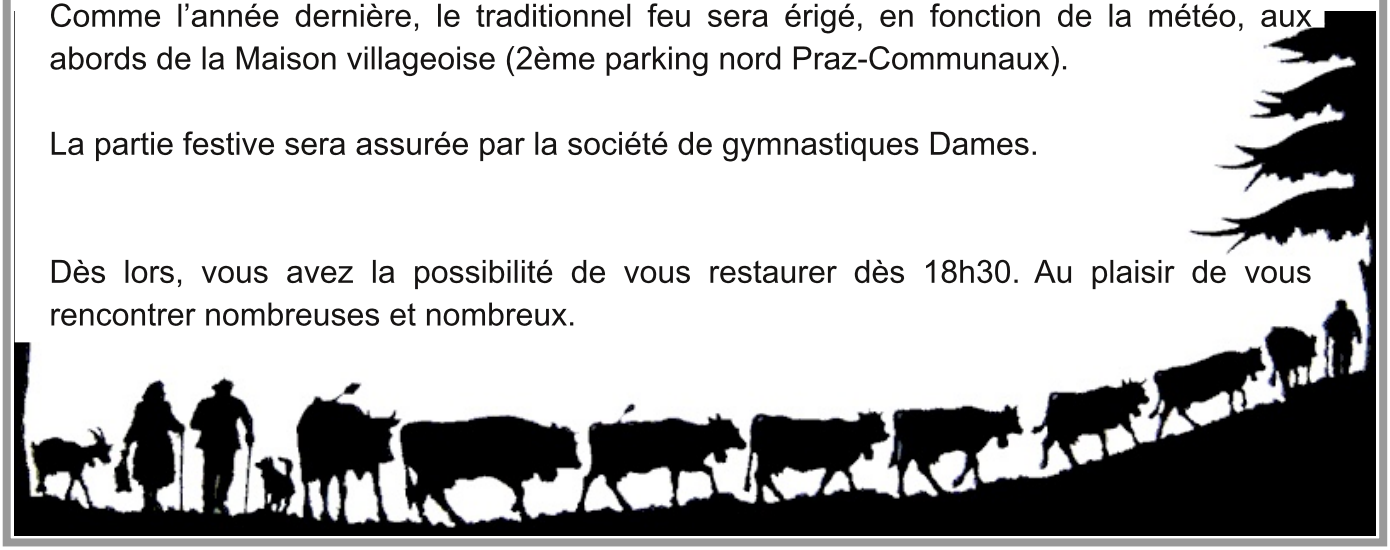

La vague de Zumba s'est abattue sur Bioley-Orjulaz !

Quand ?

Tous les jeudis soir, à la Grande salle, de 19h45 à 20h45. Les cours ont aussi lieu pendant les vacances.

Mais au fait, la zumba, qu'est-ce que c'est?

C'est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic sur des chorégraphies s'inspirant surtout des danses latines (salsa, merengue, cumbia, reggaetón, ...)
La zumba a été inventée «par hasard» par le danseur et chorégraphe Alberto Beto Perez dans les années 1990 en Colombie; un jour où, ayant oublié de prendre sa musique pour son cours de danse aérobic, il a dû improviser avec la musique qu'il avait dans sa voiture, de la musique latine. Vu le succès rencontré auprès de ses élèves, il a continué, a créé la zumba et l'a exportée aux Etats-Unis. Depuis elle s'enseigne dans le monde entier et a des millions d'adeptes.

Comment se passe un cours de zumba ?

Un échauffement suivi d'une douzaine de chansons avec des chorégraphies assez simples et répétitives. Il n'y a pas de niveau en zumba, tout le monde peut intégrer le cours à tout moment. La chorégraphie de chaque nouvelle chanson, introduite une fois par mois, est expliquée. Après environ 3 cours de «flottement», on se sent à l'aise. De toute façon, on est là pour s'amuser, pour suer, mais pas pour se la jouer!

Faut-il être en forme pour venir au cours ?

Un minimum de coordination est requis, sinon le niveau de cardio varie pendant le cours, selon les musiques plus lentes ou plus rapides. Pas besoin de savoir danser.

Quels sont les tarifs des cours?

- Dès 16 ans: 17.- le cours, puis tarif dégressif 16, 15, ou 14 fr) selon la formule abonnement choisie (5, 10 ou 20 cours)

- Pour les 11-15 ans: 2 francs de moins que le prix adulte

- Pour les moins de 11 ans: gratuit si accompagné d'un adulte payant

C'est avec grand plaisir que je vous accueille pour un essai gratuit!

Pour plus d'informations : zumbioley@outlook.com

Mélanie Lin

1516 - 2016
Notre village fête son 500e anniversaire

La première mention écrite du village apparût pour la première fois en 1516 sous l'appellation de "Bioley-Orjeux" et il y a de fortes chances qu'il soit un dérivé de "Biole" ou de "Biola", symbole d'un lieu planté de bouleaux.

C'est en 1920 que la commune, s'inspirant de son nom, choisit ses armoiries "d'or à la bande de gueule, chargée de trois feuilles de bouleaux du premiers".

A cet effet, la Municipalité organise une fête commémorative les 26 et 27 août 2016 sur la place du village et dans la Grande Salle.

Pour ce faire, la société de jeunesse s'est associée à l'événement et veillera au bon déroulement de ces deux journées festives.

Nous remercions les généreux donateurs qui contribuent à rendre la fête encore plus belle.

Bioley-Orjulaz
1516-2016
500 ans

MENETREYSA
JARDINS - TENNIS - CLÔTURES

mathey
agencements

MIGROS
pour-cent culturel

HERBORISTERIE ARIÈS

LMT sa

Univerre
excellence in glass

Retraites Populaires

RAIFFEISEN
BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS
Assens - Cheseaux - Crissier - Renens

Andréfleurs

Kormann sa transports

ROMANDE ENERGIE

Programme des deux journées :

Vendredi 26.08.2016 :

Concours de pétanque sur la place du village dès 18h00
Animation et musique LIVE sous cantine
Repas dans la grande salle sur réservation :
Tartare de boeuf et ses frites CHF 18.00 par personne.

Samedi 27.08.2016 :

Châteaux gonflables pour les enfants de tout âge sur le terrain de foot

Balade gourmande et découverte du village à partir de 10h00 jusqu'à 15h00 (sur réservation)

Déplacement en petit train de 54 places ou bien à pied selon les envies.
Départ place du village : Un verre sérigraphié spécial anniversaire sera offert à tous les participants.
Découverte des entreprises et activités du village :
Herboristerie Ariès SA - Orllati - Pâtrimoine communal - Station épuration AEM

Milice vaudoise

Repas officiel offert à tous les habitants de la commune. Sur réservation uniquement. Le repas sera servi à 18h30 et 21h / 21h30.

Terrine de veau Vitello Tonato et bouquet de salade croquante
Suprême de volaille aux morilles
Risotto et carottes vichy
Fondant au chocolat et sa sauce vanille

Bar ouvert toute la journée sous cantine avec petite restauration

Animation musicale le soir sous cantine
Feux d'artifice à 22h30

Communications diverses

Le Challenge UJGDV en 2017 sera à Bioley-Orjulaz.

Comme vous le savez sûrement ou après avoir entendu la rumeur, la jeunesse de Bioley-Orjulaz organisera le Challenge UJGDV en 2017 ! Il va de soi que nous aurons de nombreuses constructions et peintures à faire. Et qui dit constructions dit matériel à stocker dans un local ou hangar pour accueillir notre matériel.

Nous ne sommes pas à la recherche d'un local 5 étoiles, ni extrêmement grand, mais seulement d'un abri fermé pour entreposer nos affaires. Alors si vous détenez ce que nous cherchons, ou si vous connaissez un proche qui serait en possession d'un local ou d'un hangar, merci de vous adresser à notre président :

Loïc Matthey au 079/255.48.49
ou contact par e-mail : jeunessebioley@gmail.com

Nous vous remercions déjà de votre participation.
Avec nos meilleures salutations, La Jeunesse de Bioley

Rénovation de la Chapelle : Un point de vue unique sur le village.

La rénovation de la chapelle nous a permis de découvrir notre village sous un angle inhabituel.

Le haut du clocher a accueilli un nouveau coq girouette qui brille de mille feux.

Pro-xy Gros-de-Vaud : 5 ans d'aide aux proches aidants à domicile

5 années de présence active dans votre région, d'aide et de soutien, de collaboration et de partage avec vous, les familles ! Vous êtes nombreux à demander d'être relayés dans une situation qui s'est peut-être alourdie au fil du temps.

Ces multiples heures de relève ont donné l'occasion à la quinzaine d'équipières-équipiers que compte l'Antenne locale de faire valoir leurs compétences dans de nombreuses tâches.

Lorsque vous évoquez leur activité, c'est l'œil pétillant qu'ils vous parlent des relations qui se sont créées au gré des situations, des joies et des peines partagées, et unanimement, disent percevoir et reconnaître la fragilité et la force de la vie.

Ce ne sont là que quelques points, telles les parties visibles d'un iceberg, mais ceux-ci peuvent tous nous concerner une fois ou l'autre. C'est pourquoi le groupe de soutien à l'Antenne du Gros-de-Vaud œuvre avec beaucoup d'énergie à promouvoir la présence de Pro-xy dans la région.

Depuis quelques mois, la commune de Cheseaux-sur-Lausanne a rejoint notre Antenne et bénéficie des structures existantes. Au chapitre des nouveautés, notons également que les personnes au bénéfice des Prestations Complémentaires de l'AVS et de l'AI ont droit à une entière prise en charge des prestations de Pro-xy depuis début 2014. L'application du barème du revenu déterminant unifié (RDU) permet un allégement des tarifs.

Les participants au souper anniversaire du 9 octobre 2015 dans la nouvelle grande salle de Goumoens-la-Ville ont pu constater la bienveillance et la chaleur humaine qui y régnait. Toutes les parties y étaient représentées : proches aidants, bénéficiaires, équipières, équipiers, amis de tous horizons, dans un décor de choix et une ambiance chaleureuse. Cela invitait chacun à s'intéresser à son prochain tout comme à se laisser interpeler sur ses perspectives personnelles.

Un livret célébrant cet anniversaire et donnant la parole à de nombreux acteurs a été publié à cette occasion. Nous l'avons baptisé « 5 ans d'aventures et de complicité », il est disponible dans votre bureau communal.

Vous vous sentez concernés par une situation :

fondation PROXY la fondation suisse pour les proches aidants

- Un/des événements dans la santé de vos proches vous dépassent
- Vos proches aidants sont éloignés et ne peuvent faire face à votre situation

Alors, allégez-vous la vie ! Appelez dès maintenant : 079 963 51 83. Une écoute attentive et une évaluation de votre situation personnelle permettraient peut-être de trouver une solution rapidement.

Fondation Pro-xy, Antenne du Gros-de-Vaud, Rue de Praz-Palud 5, 1040 Echallens
proxy.amis-grosdevaud@bluewin.ch - http : //www.pro-xy.ch

Communications diverses

Bulletin de réservation 500e anniversaire Bioley-Orjulaz

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Je participe à (cocher le carré en cas de participation et inscrire le nombre de personne) :

☐ ____ x Repas du vendredi soir . Tartare de boeuf et frites à CHF 18.00

☐ ____ x Balade gourmande de 10h00 à 15h00

☐ ____ x Repas du samedi soir . Repas offert aux habitants de la commune. Capacité maximum 400 personnes. Les réservations seront prises dans l'ordre d'arrivée. Les personnes non domiciliées sur la commune peuvent également participer au repas. Le prix du menu est de CHF 40.00. La priorité est néanmoins donnée aux habitants de la commune.

.

Préférence de service du repas. L'heure définitive du service attribuée sera affichée dès le vendredi soir. :

☐ 18h30 ☐ 21h00 / 21h30

Bulletion à déposer dans la boite aux lettres de la Maison de Commune **jusqu'au 31 juillet 2016.**

PETITE ANNONCE :

Jeune femme cherche travail :

- garde d'enfants
- ménage
- repassage

S'adresser à Mme Raquel Barros
Tel : 076 779 39 80

REBUS

Voici une épreuve de circonstance !

Bonne chance